

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 179 Vœu relatif à la publicité du tirage au sort pour la sélection des conservatoires municipaux parisiens.

Vœu rattaché à la Communication relative à la Politique Culturelle de la Ville de Paris - Les arts et la culture à Paris : D'infinies richesses en partage.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la réforme des conservatoires de 2014, mise en place en 2016 ;

Considérant notamment la mise en place de tirages au sort pour les nouveaux entrants ;

Considérant la Communication de la Maire de Paris, qui désire mettre en place un portail centralisé dédié aux conservatoires municipaux, notamment pour réaliser les inscriptions ;

Considérant que cette centralisation numérique ajoutera de l'incertitude quant au bon déroulement des tirages au sort ;

Considérant qu'au défaut d'un processus de sélection basé sur les critères objectifs, le tirage public pour garantir la transparence du processus ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Pierre-Yves BOURNAZEL, Catherine DUMAS, Brigitte KUSTER, Agnès EVREN, Jean-Pierre LECOQ, Delphine BÜRKLI, Danièle GIAZZI, François-David CRAVENNE, Nathalie FANFANT et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Demandent :

- à la Maire de Paris de rendre publics les tirages au sort pour les candidats aux conservatoires municipaux.